

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1680

9 août 2007

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Abys S.A. | 80624 | Les Combes Investments S.A. | 80623 |
| Agilent Technologies Luxco S.à r.l. | 80626 | Madison Lex SA | 80639 |
| Argor International S.A. | 80597 | Manzoni International S.A. | 80596 |
| Bardo S.A. | 80625 | Marathon Playa 1 S.à.r.l. | 80629 |
| Baya Blue S.A. | 80629 | Marathon Playa 2 S.à r.l. | 80636 |
| Black River CEI Subsidiary 3 S.à r.l. | 80640 | Marathon Playa 3 S.à.r.l. | 80638 |
| Blad Krauser S.A. | 80621 | Menuiserie Jos. Dostert | 80626 |
| Codofinances S.A. | 80594 | Michanne S.A. | 80625 |
| Comptoir des Fers et Métaux S.A. | 80623 | MR Gestion S.A. | 80609 |
| COPLA - Consortium de Placements S.A. | 80594 | Nowa Holding S.à r.l. | 80630 |
| Dia | 80640 | Participations Amandari S.A. | 80623 |
| Dolphin Investment S.A.H. | 80622 | Pioneer Optimiser | 80600 |
| Eau Rouge Participations S.A. | 80624 | PM Securities S.A. | 80618 |
| Finimmobiliers | 80619 | Private Finance Capital Market & Equities Holding S.A. | 80638 |
| Franklin Templeton International Services S.A. | 80627 | Protea Fund | 80620 |
| Griffin Investments Partners Holding S.à r.l. | 80620 | Saga Select | 80620 |
| Harmonis S.A. | 80594 | Sauren Fonds-Select Sicav | 80595 |
| Heritam Sicav | 80618 | Sédré S.A. | 80628 |
| Hertz Luxembourg Sàr.l. | 80601 | Setcar Invest S.A. | 80627 |
| Horizon Finance S.A. | 80628 | Société Générale Immobilière | 80639 |
| Immo-Toitures S.à r.l. | 80637 | Sogen Finance Luxembourg S.A. | 80626 |
| Inda International S.à r.l. | 80622 | Son-Export International S.A. | 80627 |
| IXIS Loomis Sayles Senior Loan | 80600 | TOP Concept | 80599 |
| Janek Holding S.A. | 80617 | TOP Concept | 80599 |
| Jerto Investments S.à r.l. | 80636 | TOP Concept | 80600 |
| Keymile Holding S.A. | 80628 | Towra S.A. | 80625 |
| Kindston S.à r.l. | 80630 | Trial Deux S.à.r.l. | 80621 |
| Lactinvest S.A. | 80595 | United Alternative Fund | 80596 |
| Laredo S.A. | 80601 | United Fund of Funds | 80597 |
| Larene S.A. | 80597 | Valbonne II | 80619 |
| | | VO Consulting Lux S.A. | 80624 |

Codofinances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 29.414.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 août 2007 à 10.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation du résultat;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007083680/655/16.

Harmonis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 105.080.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme HARMONIS S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 9b, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, le lundi, 27 août 2007 à 10.00 heures.

Ordre du jour:

1. Refonte complète des statuts de la Société afin, notamment de prévoir:
 - la vocation familiale de la Société;
 - une procédure d'agrément des actionnaires;
 - un droit de préemption en faveur des actionnaires existants.Le texte complet des propositions de modifications aux statuts de la Société est à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.
2. Divers.

Pour pouvoir assister à cette assemblée générale extraordinaire, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social 9b, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg ainsi que de faire parvenir toute procuration au siège social de la société 48 heures au moins avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007084315/750/21.

COPLA - Consortium de Placements S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 27.838.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 27 août 2007 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2006.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission de la société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. de son mandat d'administrateur et décharge.
6. Démission de la société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. de son mandat d'administrateur et décharge.

7. Démission de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. de son mandat d'administrateur et décharge.
8. Nomination de Monsieur Jacques Claeys, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
9. Nomination de Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
10. Nomination de Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
11. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007084318/29/30.

Sauren Fonds-Select Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 68.351.

—

Die Aktionäre der SAUREN FONDS-SELECT SICAV werden hiermit zu einer

ZWEITEN AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre, eingeladen, die am *11. September 2007* um 11.30 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Generelle Überarbeitung der Satzung
Ein Entwurf ist auf Anfrage bei der Investmentgesellschaft erhältlich
2. Verschiedenes

Die Punkte, die auf der Tagesordnung der ersten Außerordentlichen Generalversammlung am 9. August 2007 standen, verlangten ein Anwesenheitsquorum von mindestens 50 Prozent der ausgegebenen Anteile, das nicht erreicht wurde. Insofern ist die Einberufung einer zweiten Außerordentlichen Generalversammlung erforderlich.

Die Punkte der Tagesordnung der zweiten Außerordentlichen Generalversammlung verlangen kein Anwesenheitsquorum. Die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Um an dieser Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen Aktionäre von in Wertpapierdepots gehaltenen Aktien ihre Aktien durch die jeweilige depotführende Stelle mindestens fünf Geschäftstage vor der Generalversammlung sperren lassen und dieses mittels einer Bestätigung der depotführenden Stelle (Sperrbescheinigung) am Tag der Versammlung nachweisen. Aktionäre oder deren Vertreter, die an der Außerordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 6. September 2007 anzumelden.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der SAUREN FONDS-SELECT SICAV (DZ BANK INTERNATIONAL S.A.) unter der Telefonnummer 00352/44 903-4025 oder unter der Fax-Nummer 00352/44903-4009 angefordert werden.

Die Aktionäre oder deren Vertreter, die an der Versammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 6. September 2007 anzumelden (telefonisch unter 00352/44 903 - 4025 oder per Fax 00352/44 903 - 4009).

Luxemburg, im August 2007.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007084321/755/31.

Lactinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 50.997.

—

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 9 juillet 2007 à 10.00 heures n'ayant pu délibérer sur les points de l'ordre du jour faute de quorum de présence, une nouvelle

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

se tiendra au siège social le mardi 28 août 2007 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Modification de la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui se réunira dorénavant le dernier jeudi du mois de juin à 11.00 heures.
- Modification afférente de l'article 15 des statuts.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007073807/755/18.

United Alternative Fund, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 67.572.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires («l'Assemblée») qui se tiendra au siège social de la Société le mercredi 22 août 2007 à 12.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises sur l'exercice clos au 30 avril 2007.
2. Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos au 30 avril 2007.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au 30 avril 2007.
5. Composition du conseil d'administration.
6. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, Luxembourg, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007078705/755/26.

Manzoni International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 71.820.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 20 août 2007 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2006 et des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.
4. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007079536/534/20.

United Fund of Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 67.574.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires («l'Assemblée») qui se tiendra au siège social de la Société le mercredi 22 août 2007 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises sur l'exercice clos au 30 avril 2007.
2. Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos au 30 avril 2007.
3. Affectation des résultats;
4. Quitus aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au 30 avril 2007.
5. Composition du conseil d'administration.
6. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, Luxembourg où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007078706/755/26.

Argor International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 119.953.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social en date du 17 août 2007 à 11.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2006;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4. Question de la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007079571/17.

Larene S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 90.396.

L'an deux mille sept, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LARENE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 4 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 105 du 3 février 2003 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant

acte notarié du 11 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1328 du 12 décembre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Céline Bonvalet, employée privée, demeurant professionnellement au 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Isabelle Bressan, employée privée, demeurant professionnellement au 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christophe Antzorn, employé privé, demeurant professionnellement au 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification des statuts pour renoncer au statut fiscal de société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 et de se doter des statuts conformes à ceux d'une société pleinement imposable.

2) Modification de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article deux des statuts qui aura désormais la teneur suivante :

«La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante :

Art. 1^{er}. (premier paragraphe) «Il existe une société anonyme sous la dénomination de LARENE S.A.».

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier les statuts pour renoncer au statut fiscal de société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 et de se doter des statuts conformes à ceux d'une société pleinement imposable.

L'article deux des statuts relatif à l'objet social de la société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante :

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise

au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

Troisième résolution

L'article quinze des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante :

«**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé : C. Bonvalet, I. Bressan, C. Antzorn et H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, Relation: LAC/2007/18194. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007083666/242/92.

(070099534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

TOP Concept, Fonds Commun de Placement.

Die AXXION S.A., H.R. Luxembourg B 82.112, hat als Verwaltungsgesellschaft mit Zustimmung der BANQUE DE LUXEMBOURG S.A. beschlossen, den Organismus für gemeinsame Anlagen TOP Concept aufzulegen, der den Bestimmungen des Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt. Zeichnungen sind erstmals am 17. Juli 2007 möglich.

Das Verwaltungsreglement wurde beim Registre de Commerce et des sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxemburg, den 17. Juli 2007.

AXXION S.A. / BANQUE DE LUXEMBOURG S.A.

Verwaltungsgesellschaft / Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Référence de publication: 2007083689/6633/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG07985. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

TOP Concept, Fonds Commun de Placement.

Die AXXION S.A., H.R. Luxembourg B 82.112, hat als Verwaltungsgesellschaft mit Zustimmung der BANQUE DE LUXEMBOURG S.A. beschlossen, den Teilfonds TOP Concept - Strategie unter dem Umbrellafonds TOP Concept (Organismus für gemeinsame Anlagen) aufzulegen, der den Bestimmungen des Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt. Zeichnungen sind erstmals am 17. Juli 2007 möglich.

Das Sonderreglement wurde beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 17. Juli 2007

AXXION S.A. / BANQUE DE LUXEMBOURG S.A.

Verwaltungsgesellschaft / Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Référence de publication: 2007083691/6633/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG07987. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

TOP Concept, Fonds Commun de Placement.

Die AXXION S.A., H.R. Luxembourg B 82.112, hat als Verwaltungsgesellschaft mit Zustimmung der BANQUE DE LUXEMBOURG S.A. beschlossen, den Teilfonds TOP Concept - Select unter dem Umbrellafonds TOP Concept (Organismus für gemeinsame Anlagen) aufzulegen, der den Bestimmungen des Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt. Zeichnungen sind erstmals am 17. Juli 2007 möglich.

Das Sonderreglement wurde beim Registre de Commerce et des sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 17. Juli 2007.

AXXION S.A. / BANQUE DE LUXEMBOURG S.A.

Verwaltungsgesellschaft / Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Référence de publication: 2007083697/6633/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG07986. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Pioneer Optimiser, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion prenant effet le 5 juillet 2007 du fonds commun de placement PIONEER OPTIMISER a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 17 juillet 2007.

The management regulations effective as of 5th July 2007 of the fund PIONEER OPTIMISER has been filed with the Luxembourg Trade and Companies Register on 17 juillet 2007.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PIONEER ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007083702/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05463. - Reçu 84 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070092784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2007.

IXIS Loomis Sayles Senior Loan, Fonds Commun de Placement.

La modification du règlement de gestion prenant effet au 9 août 2007 concernant le fonds commun de placement IXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN, a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

The amendment agreement to the management regulations effective as of August 9, 2007 with respect to the fund IXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN, has been filed with the Trade and Companies Register of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IXIS ASSET MANAGEMENT GLOBAL ASSOCIATES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007084582/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH02101. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

Laredo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 46.573.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007077486/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10512. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Hertz Luxembourg Sàr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1110 Findel, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 8.777.

In the year two thousand seven, on the first day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of HERTZ LUXEMBOURG S.A., a public limited liability company (société anonyme) having its registered office at L-1110 Findel, Aéroport Findel, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 8.777, incorporated by a deed of Maître Joseph Kerschen, then notary residing in Luxembourg-Eich, on December 18, 1969, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 44 of March 17, 1970 (the Company).

The articles of association of the Company were amended for the last time pursuant to an extraordinary general meeting of shareholders of the Company dated November 13, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 399 of March 12, 2002.

The meeting was opened by Ms Tulay Sonmez, lawyer, residing in Luxembourg, being in the chair, who appointed as Secretary, Ms Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer, Ms Mélanie Sauvage, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. - The agenda of the meeting is the following:

- 1) Change of the legal form of the Company so as to convert it from a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée);
- 2) Amendment and complete restatement of the articles of association of the Company so as to adapt them to the legal form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée);
- 3) Resignation of the directors of the Company and granting of discharge;
- 4) Resignation of the statutory auditor of the Company and granting of discharge;
- 5) Appointment of a board of managers of the Company;

II. - The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

III.- It appears from the attendance list, that all the 1,000 shares, representing the entire subscribed capital, are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

IV.- After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The meeting decides to change the legal form of the Company, without interruption of its legal personality, and to adopt the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) in accordance with the provisions of article 3 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended. As a consequence of the foregoing, the meeting decides to change the name of the Company into HERTZ LUXEMBOURG S.à r.l.

The activity as well as the purpose of the Company remains unchanged. A copy of the balance sheet of the Company as per April 30, 2007, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The one thousand (1,000) existing shares without nominal value are exchanged against one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one euro (EUR 31.-) each as follows:

(i) Two (2) shares with a par value of thirty-one euro (EUR 31.-) each are allocated to THE HERTZ CORPORATION, a company organized under the laws of the State of Delaware, United States, having its address at 225 Brae Boulevard, Park Ridge, NJ 07656, United States of America;

(ii) Nine hundred ninety-eight (998) shares with a par value of thirty-one euro (EUR 31.-) each are allocated to HERTZ HOLDINGS NETHERLANDS B.V., a company organized under the laws of The Netherlands, having its registered office at Saturnusstraat 25, 2132 HB Hoofddorp, The Netherlands.

Second resolution

In consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend and fully restate the articles of association of the Company so as to adapt them to the legal form of a «société à responsabilité limitée» and which will henceforth read as follows:

«I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name HERTZ LUXEMBOURG S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is to participate in the broadest sense in the development and in the promotion of the spreading in the Grand Duchy of Luxembourg of the «Hertz System» concerning the rental of motor vehicles.

The Company may exploit in the Grand Duchy of Luxembourg the «Hertz System» and every part of it including trademarks, names, methods, publicity, patents, inventions and arrangements and all other rights covered by the «Hertz System». It may use all means necessary to ascertain the implementation of the «Hertz System» and may establish in the Grand Duchy of Luxembourg business agencies or grant licences of the «Hertz System».

It may perform these operations either for its own account or for the account of third parties; it may establish depots either at one of its registered offices or with a third party's.

It may trade new or used motor vehicles in any manner whatsoever. In particular, without being exhaustive, purchase, sell, rent, import, export and transit these.

It may buy, sell, build, manage, rent and exploit all buildings, installations, means of transportation and of publicity necessary for the performance of its object.

3.2 The Company may also acquire participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.-) represented by one thousand (1,000) shares in registered form with a par value of thirty-one euro (EUR 31.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and ending on the thirty-first of December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Third resolution

The meeting acknowledges and accepts the resignation of the mandates of the directors of the Company and gives them full and complete discharge for the exercise of their mandates.

Fourth resolution

The meeting acknowledges and accepts the resignation of the mandate of the statutory auditor and gives it full and complete discharge for the exercise of its mandate.

Fifth resolution

The meeting decides to fix the number of managers at two (2) and appoints, with immediate effect and for an unlimited duration, as the Company's managers:

(i) Mr Klaas de Graaf, Finance Director BENELUX, born in Bunschoten (The Netherlands) on February 2, 1962 and having his professional address at Colonel Bourgstraat 120, 1140 Brussels, Belgium;

(ii) Mr Kyle Russell Scott, Vice President and Chief Financial Operations of HERTZ EUROPE, born in Washington (U.S.A.) on July 12, 1961 and residing at 11, The Links, Ascot Berks SL57TN, U.K.

Statement

The transformation of the Company from a public limited liability company (société anonyme) to a private limited liability company (société à responsabilité limitée) is exempt from capital duty under the terms of article 4.a) of the law dated December 29th 1971, which provides for capital duty exemption.

Costs

The expenses, costs, fees and outgoings borne by the company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 3,200.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le premier jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HERTZ LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1110 Luxembourg, Aéroport Findel, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 8.777, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Kerschen, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 18 décembre 1969, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 44 du 17 mars 1970 (la Société).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte d'assemblée générale des actionnaires de la Société, en date du 13 novembre, 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 399 du 12 mars 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mlle Tulay Sonmez, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mlle Katarzyna Kuszewska, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mlle Mélanie Sauvage, avocate, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

- 1) Transformation de la forme légale de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée;
- 2) Refonte complète des statuts de la Société pour les adapter à la forme légale de société à responsabilité limitée;
- 3) Acceptation de la démission des administrateurs de la Société et décharge;
- 4) Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et décharge;
- 5) Nomination de conseil de gérance de la Société;

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires, le bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Il appert de cette liste de présence que la totalité des mille (1.000) actions, détenues par les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la forme légale de la Société, sans interruption de sa personnalité juridique, et d'adopter la forme de société à responsabilité limitée conformément à l'article 3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée. En conséquence de qui précède, l'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en HERTZ LUXEMBOURG S.à r.l.

Les activités ainsi que l'objet de la Société resteront les mêmes. Une copie du bilan de la Société daté du 30 avril 2007, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Mille (1.000) actions sont échangées contre mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune comme suit:

(i) deux (2) parts sociales d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune sont attribuées à THE HERTZ CORPORATION, une société organisée selon la loi de l'état de Delaware, Etats-Unis, ayant son adresse au 225 Brae Boulevard, Park Ridge, NJ 07656, Etats-Unis d'Amérique;

(ii) neuf cent quatre-vingt-dix huit (998) parts sociales d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune sont attribuées à HERTZ HOLDINGS NETHERLANDS B.V., une société organisée selon la loi des Pays-Bas, ayant son siège social à Saturnusstraat 25, 2132 HB Hoofddorp, Pays-Bas;

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination HERTZ LUXEMBOURG S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La société a pour objet la coopération de la manière la plus large au développement et à la promotion de la diffusion au Luxembourg du «Hertz System», concernant la location de véhicules automobiles.

Elle pourra exploiter au Luxembourg le «Hertz System» et tout ce qui en fait partie, y compris les marques de commerce, les dénominations, les méthodes, la publicité, les brevets, les inventions et arrangements et tous autres droits couverts par ledit «Hertz System»: elle pourra exploiter tous moyens nécessaires pour assurer la mise en œuvre du «Hertz System» et pourra établir au Luxembourg toutes agences d'exploitations ou de licences de ce «Hertz System».

Elle pourra traiter ces opérations soit pour son compte, soit pour le compte de tiers. Elle pourra établir des dépôts soit en un de ses sièges, soit auprès de tiers.

Elle peut faire le commerce de véhicules automobiles neufs et d'occasion sous toutes ses formes et notamment sans que cette énumération soit limitative, l'achat, la vente, la location, l'importation, l'exportation et le transit de ceux-ci.

Elle peut acquérir, aliéner, créer, gérer, louer et exploiter tous immeubles, installations, moyens de transport et de publicité nécessaire à la réalisation de son objet.

3.2 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité

publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et leur donne décharge pleine et entière.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes et lui donne décharge pleine et entière.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre des gérants de la Société à deux et de procéder aux nominations suivantes, pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

(i) M. Klaas de Graaf, Finance Director BENELUX, né à Bunschoten (Pays-Bas) le 2 février 1962 et ayant son adresse professionnelle au 120, rue du Colonel Bourg, 1140 Bruxelles, Belgique;

(ii) M. Kyle Russell Scott, Vice President and Chief Financial Operations of HERTZ EUROPE, né à Washington (U.S.A.) le 12 juillet 1961 et ayant sa résidence au 11, The Links, Ascot Berks SL57TN, U.K.

Déclaration

La transformation de la société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée est exempte du droit d'apport aux termes de l'article 4.a) de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges incombant à la société suite à cet acte sont estimées approximativement à EUR 3.200,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant ainsi que le notaire instrumentant ont signé le présent acte.

Signé: T. Sonmez, K. Kuszewska, M. Sauvage, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007. Relation: LAC/2007/11501. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007080764/211/470.

(070088936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

MR Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 129.318.

— STATUTES

In the year two thousand and seven, on the thirteenth of the month of June,

Before us M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Xavier Marin, Company director, born on May 25, 1957 in Rouen (France), residing at 100, rue du Bac, F-75007 Paris,

here represented by Mr Régis Galiotto, lawyer, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg by virtue of one (1) power established on June 11, 2007.

Said power, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the notary to inscribe as follows the articles of incorporation of a joint stock company, which the founding shareholder hereny forms:

Preliminary title: Definitions

«AGM», means the annual general meeting of the shareholders of the Company.

«Articles», mean the articles of incorporation of the Company as fixed by the Company's deed of incorporation and as amended thereafter.

«Board», mean the board of directors in office of the Company.

«Company», means the joint stock company established by the Articles under the name of MR GESTION SA.

«EGM», means the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company.

«Initial Period», means the period ending on the sixth anniversary of the date hereof.

«Law», means the Luxembourg law of August 10, 1915 governing commercial companies as amended thereafter.

Title I: Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a joint stock company under the name of MR GESTION S.A., which will be governed by the Law as well as by the Articles.

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an EGM deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

It may be transferred to any other address in the same municipality by a resolution of the Board.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company may, in particular, act as general partner of MR SCA.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

The Company may loan or borrow in any form with or without security and proceed to the issuance of bonds or other financial instruments, which may be convertible.

Title II: Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty-two thousand Euro (€ 32,000.-) represented by twenty-one thousand three hundred thirty-three (21,333) Class A Shares and ten thousand six hundred sixty-seven (10,667) Class B Shares of one Euro (€ 1.-) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares will be created as and will remain registered shares.

The corporate capital may be increased or reduced by means of a resolution of an EGM at the cumulative conditions of (i) the quorum and majority conditions required for amendments to the Articles and (ii) the majority of the shareholders. A preferential subscription right may be waived only with the written unanimous approval of all shareholders.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with the requirements of the Law.

Art. 6. During the Initial Period, neither the shares of the Company nor any preferential subscription rights over shares of the Company are transferable, except with the unanimous approval of all shareholders of the Company.

Art. 7. After the Initial Period, any transfers of shares of the Company and preferential subscription rights over shares of the Company must comply with the following procedure:

(a) A shareholder (the «Selling Shareholder») wishing to sell all or part of its shares or preferential subscription rights (the «Offered Shares») must give notice of such an intent (the «Transfer Notice») to the Chairman setting out the details of the Offered Shares. The Chairman shall, within three (3) business days of receipt of such Transfer Notice, offer the Offered Shares to the other shareholders in proportion to their respective shareholdings. The other shareholders shall within twenty (20) days of receipt of the Transfer Notice forward a priced offer (the «Offers») to the Chairman for the aggregate of all the Offered Shares. The Chairman shall within three (3) days of receipt of the offer from the other shareholders, notify this offer to the Selling Shareholder.

(b) The Selling Shareholder shall within five (5) days of receipt of the Offer from the other shareholders either accept one of the Offers or decline both of such Offers. In case of acceptance the transfer shall be documented within fourteen (14) days of the acceptance. In case of declination of the Offers (i) the other Shareholder shall within five (5) business days following the receipt of the notice by which the Selling Shareholder did decline the Offers, give notice of their intent, as the case may be, to sell a same prorata of their shares at the same price per share as apply to the purchase of the shares of the Selling Shareholder (the «Tag Along Notice») and (ii) the Selling Shareholder is, during a period of six (6) months, free to transfer the Offered Shares to any third party at a price of at least one hundred and five per cent (105%) of the best offer received from the other shareholders.

Art. 8. In the event of a sale to a third party, the Selling Shareholder shall not complete such transfer unless it ensures that the purchaser buys from the other shareholders having delivered Tag Along Notice the shares referred to in such notice.

Title III: Management

Art. 9. The Company is managed by a Board composed of four (4) members, either shareholders or not, two members being proposed for election by the Shareholders holding Class A shares (the «Category A Director») and two members being proposed for election by the Shareholders holding Class B shares (the «Category B Director»), who are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them. The Board member appointed by the Shareholder holding the highest number of shares will be the Chairman. The First Chairman will be Xavier Marin.

The total number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders of the Company.

Art. 10. The Board convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

All decisions of the Board shall be taken during meetings where all members are physically present in Luxembourg. Notwithstanding the foregoing, in cases where an immediate decision is required and where one or several members of the Board are not in Luxembourg, the members of the Board may take decisions during a conference held by way of any appropriate mean. Minutes of the Board ratifying the decisions so taken shall then be executed by all the Board's members during a meeting physically held in Luxembourg as soon as practicable thereafter.

Art. 11. The Board is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the Company's object and the present Articles. All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board. The Board may decide to pay advance dividends, in compliance with the requirements of the Law.

Art. 12. Subject to Article 16, resolutions are taken by the Board at the unanimity of the board members for all resolutions:

- to propose to the extraordinary general meeting of shareholders a change of the Company's name;
- to propose to the extraordinary general meeting of shareholders a change of the Company's nationality;
- to opening of a new investment vehicle, entry into a new line of business, investments or disinvestments of the Company out of the annual budget;
- in connection with the allocation of a carried interest to a third party or employment of a manager that will benefit from a carried interest
- in connection with the investment decisions at the level of MR SCA.
- in connection with the definition of the annual budget of the Company
- in connection with disinvestment decisions at the level of MR SCA.

Art. 13. All other management decisions of the Company are taken by the joint signature of one Category A Director and one Category B Director, or by the individual signature of the Company's managing director provided that special resolutions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board pursuant to article 14 of the Articles.

Art. 14. The Board may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or several directors, who will be called managing directors. Such delegation may provide for a joint signature of the Company's managing director and one director belonging to the other category for payments exceeding an amount defined by the Board. Any decision to implement or terminate such delegation can only be adopted at the unanimity of the board members.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or several managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholder, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 15. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV: Investment committee

Art. 16. The Board shall, by an unanimous vote of its members, establish an investment committee and appoint its four (4) members, two members of which shall be members of the Board and two other members of which shall be residents of Luxembourg having an experience in the corporate finance field (the «Investment Committee»).

Any investment and disinvestment decision of the Board shall be taken after consultation and prior approval of the Investment Committee. Decisions at the Investment Committee are taken at a majority of three (3) out of four (4).

The Investment Committee shall meet as frequently as the business requires. The Investment Committee will determine, after its implementation, its internal rules including the methods by which a meeting of the Investment Committee's members shall be convened. All decisions taken by the Investment Committee shall be recorded in minutes of the Investment Committee which shall be kept in a record.

All decisions of the Investment Committee shall be taken during meetings where all the members are physically present in Luxembourg. Notwithstanding the foregoing, in cases where an immediate decision is required and where one or several members of the Investment Committee are not in Luxembourg, the members of the Investment Committee may take decisions during a conference held by way of any appropriate means. Minutes of the Investment Committee ratifying the decisions so taken shall then be executed by all the Investment Committee's members during a meeting physically held in Luxembourg as soon as practicable thereafter.

Title V: Supervision

Art. 17. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number, their remuneration and the term of their office, which must not exceed six (6) years.

Title VI: Annual general meeting

Art. 18. The AGM will be held at the Company's registered office or at any other location in Luxembourg specified in the convening notices on June 30 at 2.00 pm. If such day is a legal holiday, the AGM will be held on the next following business day.

Title VII: Accounting year, Allocation of profits

Art. 19. The accounting year of the Company shall begin on the first of January (safe for the first year which shall begin on the date hereof) and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. After deduction of any and all expenses of the Company and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance less the difference, if null or positive, of (i) the forecasted cost and expenses for the first six months of the accounting year and (ii) net cash available shall be distributed among shareholders prorata to their shares

Title VIII: Dissolution, Liquidation

Art. 21. The Company may be dissolved by a resolution of the EGM. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the EGM, which will specify their powers and fix their remuneration.

Title IX: General provision

Art. 22. All matters not governed by the Articles are to be construed in accordance with the Law.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2007.

2. The first AGM shall be held on June 30, 2008.

Subscription

The articles of association having thus been established, all twenty-one thousand three hundred thirty-three (21,333) Class A Shares and ten thousand six hundred sixty-seven (10,667) Class B Shares of an aggregate nominal value of thirty-two thousand Euro (€ 32,000.-), are subscribed by Mr Xavier Marin, prenamed, and fully paid up by contribution in cash in the same amount.

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-two thousand Euro (€ 32,000.-) is now available to the Company evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the Law have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand eight hundred Euro (€ 2,800.-).

Extraordinary general meeting

The abovenamed person, representing the entire subscribed capital and considering him as duly convened, has immediately proceeded to hold an EGM.

Having first verified that it was regularly constituted, he have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).

2. The following is appointed category A director:

- Xavier Marin, Company Director, born on 25th May, 1957 in Rouen (France), residing at 100, rue du Bac, F-75007 Paris.

The following are appointed category B directors:

- Charles Meyer, Company director, born on April 19, 1969 in Luxembourg, with professional address at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg;

- Robert Faber, Company Director, born on May 15, 1964 in Luxembourg, with professional address at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg.

3. Has been appointed independent auditor:

- PricewaterhouseCoopers, having its registered seat at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

4. Their terms of office will expire after the AGM of the year 2010.

5. The registered office of the Company is established at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg.

6. The Board shall have the authority to delegate the daily management of the business of the Company and its representation to one or several of the category A directors.

The undersigned notary who knows English states that on request of the persons appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize du mois de juin.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Xavier Marin, cadre dirigeant, né le 25 mai 1957 à Rouen (France), demeurant au 100, rue du Bac, F-75007 Paris,

ici représenté par M. Régis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle à 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration établie sous seing privé le 11 juin 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre préliminaire: Définitions

«AGA», désigné l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société.

«Statuts», désigne les statuts de la Société, tels qu'établis par l'acte constitutif de la Société et tels que modifiés ultérieurement.

«Conseil», désigne le conseil d'administration en fonction de la Société.

«Société», désigne la société anonyme établie par les Statuts sous la dénomination de MR GESTION S.A.

«AGE», désigne l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

«Période Initiale», désigne la période se terminant au sixième anniversaire de la date de la présente.

«Loi», désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement.

Titre 1^{er} : Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1^{er}. Il est par les présentes formé une société anonyme sous la dénomination de MR GESTION S.A. régie par la Loi ainsi que par les Statuts.

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'AGE statuant comme en matière de modification des Statuts.

Il peut être transféré à toute autre adresse de la même municipalité par simple résolution du Conseil.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. L'objet de la Société est de prendre des participations, de quelque sorte que ce soit, dans des sociétés commerciales, industrielles, financières ou autre, au Luxembourg ou à l'étranger; d'acquérir des valeurs et des droits au moyen de participation, contribution, souscription, prise ferme ou option, négociation, ou de tout autre manière, dont entre autre l'acquisition, l'exploitation et le développement de brevets et licences; d'accorder aux entreprises dans lesquelles la Société à un intérêt toute assistance, prêts, avances ou garanties, et enfin d'accomplir toute opération directement ou indirectement liées à son objet.

La Société peut, en particulier, agir en qualité d'actionnaire commandité de MR SCA.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec toutes les matières décrites ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social.

La Société pourra prêter, emprunter avec ou sans garantie et émettre des obligations ou autres instruments financiers qui pourront être convertibles.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille Euros (€ 32.000,-) représenté par vingt et un mille trois cent trente-trois (21.333) actions de Classe A et dix mille six cent soixante-sept (10.667) actions de Classe B d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune, libérées intégralement.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont créées et resteront nominatives.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'AGE aux conditions cumulatives de (i) quorum et majorité requis pour une modification des Statuts et (ii) à la majorité des actionnaires. Il ne peut être renoncé à un droit préférentiel de souscription qu'avec l'accord unanime de tous les actionnaires.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la Loi.

Art. 6. Pendant la Période Initiale, ni les actions de la Société ni aucun droit préférentiel de souscription sur les actions de la Société ne sont transférables, sauf accord unanime de tous les actionnaires de la Société.

Art. 7. Après la Période Initiale, tous transferts d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription sur des actions de la Société devront satisfaire à la procédure suivante:

(a) Un actionnaire (l'«Actionnaire Vendeur») voulant vendre tout ou partie de ses actions ou droits préférentiels de souscription (les «Actions Offertes») devra notifier son intention (la «Notification de Cession») au Président en exposant les détails des Actions Offertes. Le Président offrira, endéans les trois (3) jours de réception de la Notification de Cession, les Actions Offertes aux autres actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital. Les autres actionnaires feront parvenir au Président, endéans les vingt (20) jours de réception de la Notification de Cession, une offre de prix pour les Actions Offertes (l'«Offre»). Le Président notifiera cette offre à l'Actionnaire Vendeur endéans les trois (3) jours de la réception de cette offre par les autres actionnaires.

(b) L'Actionnaire Vendeur devra, endéans les cinq (5) jours de réception de l'Offre des autres actionnaires, soit l'accepter, soit la refuser. En cas d'acceptation, le transfert devra être documenté endéans les quatorze (14) jours de l'acceptation. En cas de refus des Offres, (i) les autres Actionnaires devront, endéans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception de la notification selon laquelle l'Actionnaire Vendeur a décliné les Offres, notifier leur intention, le cas échéant, de vendre une même proportion de leurs actions au même prix par action appliquée au rachat des Actions de l'Actionnaire Vendeur (la «Tag Along Notice») et (ii) l'Actionnaire Vendeur sera, pendant une période de six (6) mois, libre de transférer les Actions Offertes à tout tiers à un prix correspondant à au moins cent cinq pour cent (105%) de la meilleure offre reçue des autres actionnaires.

Art. 8. En cas de vente à un tiers, l'Actionnaire Vendeur n'accomplira pas un tel transfert à moins qu'il s'assure que l'acheteur offre d'acquérir des autres actionnaires ayant notifié une Tag Along Notice le nombre d'actions indiqué dans ces tag Along Notice.

Titre III: Administration

Art. 9. La Société est administrée par un Conseil composé de quatre (4) membres au moins, actionnaires ou non, dont deux membres, de catégorie A («Administrateur de Catégorie A»), seront proposés à l'élection par les Actionnaires détenant des Actions de Classe A et deux membres, de catégorie B («Administrateur de Catégorie B»), seront proposés à l'élection par les Actionnaires détenant des actions de Classe B, ils seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans et toujours révocables par elle.

Le membre du conseil d'administration désigné par l'actionnaire détenant le plus grand nombre d'actions sera nommé Président du Conseil. Le premier Président sera M. Xavier Marin.

Art. 10. Le Conseil se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Toutes les décisions du conseil doivent être prises lors de réunions tenues à Luxembourg et où tous les membres du Conseil sont présents. Nonobstant ce qui précède, dans les cas où une décision immédiate est requise et au cas où un ou plusieurs membres ne pourraient être présents à Luxembourg, les membres du Conseil pourront prendre leur décision par conférence (téléphonique ou visioconférence) tenue par tout moyen approprié. Les minutes de la réunion du Conseil ratifiant les décisions ainsi prises seront prises lors d'une réunion physiquement tenue à Luxembourg dès que possible.

Art. 11. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet et les Statuts de la Société. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale. Le Conseil est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 12. Sous réserve des stipulations de l'article 16, les résolutions:

- proposant à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de modifier le nom de la Société;
 - proposant à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de modifier la nationalité de la Société;
 - relatives à la création d'un nouveau véhicule d'investissement, à l'ouverture d'un nouveau secteur d'activité, à des investissements ou des cessions non prévus au budget annuel;
 - relatives à l'allocation à un droit au carried dans MR SCA à des tiers ou l'emploi d'un nouveau gérant ayant droit au carried;
 - relatives aux décisions d'investissement dans le chef de MR SCA;
 - relatives aux décisions de réalisation d'investissement dans le chef de MR SCA,
- requièrent l'unanimité des membres du Conseil.

Art. 13. Toutes autres décisions de gestion de la Société sont prises par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué de la Société, sous réserve que des résolutions spécifiques aient été prises autorisant cette délégation en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil en vertu de l'article 14 des Statuts.

Art. 14. Le Conseil peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Une telle délégation pourra notamment prévoir que société soit valablement engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un administrateur de l'autre catégorie pour le paiement de montants excédant l'autorisation accordée par le Conseil.

Toute décision de terminer cette délégation ne sera prise qu'à l'unanimité des administrateurs.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, administrateurs ou on, associés ou non.

Art. 15. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Comité d'investissement

Art. 16. Le Conseil pourra par une décision unanime de ses membres, établir un comité d'investissement composé de quatre membres nommés par le Conseil. Deux membres seront des membres du Conseil et deux membres seront des professionnels Luxembourgeois justifiant d'une expérience significative en «corporate finance» (le «Comité d'Investissement»).

Toute décision du Conseil relative à un investissement ou à la réalisation d'un investissement après consultation et accord préalable du Comité d'Investissement qui devra être donné à la majorité des trois quarts (3/4) des membres du Comité d'Investissement.

Le Comité d'Investissement se réunira aussi souvent que les affaires de la Société le requièrent. Le Comité d'Investissement déterminera après sa mise en place ses règles de fonctionnement et de convocation. Toutes les décisions du Comité d'Investissement seront retranscrites dans des minutes conservées au siège de la Société.

Toutes les décisions du Comité d'Investissement seront prises lors de réunions tenues à Luxembourg et où tous les membres du Comité d'Investissement sont présents à Luxembourg.

Nonobstant ce qui précède, dans les cas où une décision immédiate est requise et au cas où un ou plusieurs membres ne pourraient être présents à Luxembourg, les membres du Comité d'Investissement pourront prendre leur décision par conférence (téléphonique ou visioconférence) tenue par tout moyen approprié. Les minutes de la réunion du Comité d'Investissement ratifiant les décisions ainsi prises seront prises lors d'une réunion physiquement tenue à Luxembourg dès que possible.

Titre IV: Surveillance

Art. 17. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

Titre V: Assemblée générale annuelle

Art. 18. L'AGA se réunit au siège de la Société ou en tout autre endroit au Luxembourg, tel qu'indiqué dans les convocations, le trente juin à quatorze heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'AGA a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde diminué de la différence, si nul ou positif, (i) des coûts et dépenses provisionnels pour les six premiers de l'exercice comptable et (ii) des liquidités nettes disponibles devra être distribuées entre les actionnaires au prorata de leur participation.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 21. La Société peut être dissoute par décision de l'AGE.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'AGE qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Disposition générale

Art. 22. Pour tous les points non spécifiés dans les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2007.
2. La première AGA se tiendra le 30 juin 2008.

Souscription

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, toutes les vingt et un mille trois cent trente-trois (21.333) actions de Classe A et les dix mille six cent soixante-sept (10.667) actions de Classe B, d'une valeur nominale totale de trente-deux mille Euros (€ 32.000,-) ont été souscrites par Monsieur Xavier Marin, prénommé, et intégralement libérées par paiement en espèces du même montant.

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de trente-deux

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la Loi.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille huit cents Euros (€ 2.800,-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, s'est ensuite constitué en AGE.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, il a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Est nommé administrateur de catégorie A:
 - Xavier Marin, cadre dirigeant; né le 25 mai 1957 à Rouen (France), demeurant au 100, rue du Bac, F-75007 Paris.Sont nommés administrateurs de catégorie B:
 - Charles Meyer, administrateur de sociétés, né le 19 avril 1969, à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg;
 - Robert Faber administrateur de sociétés, né le 15 mai 1964 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.
3. Est appelé aux fonctions de commissaires aux comptes:
 - PricewaterhouseCoopers, ayant son siège au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'AGE de l'année 2010.
5. Le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.
6. L'assemblée autorise le Conseil à conférer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007, Relation:LAC/2007/13020. — Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007080883/211/421.

(070088612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Janek Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 15.356.

—
- La société FINDI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.315, nommée administrateur en date du 12 décembre 2005, a désigné Mademoiselle Corinne Bitterlich, née le 2 juillet 1969, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

- La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée administrateur en date du 30 septembre 2002, a désigné Monsieur Marc Limpens, né le 17 février 1951, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

- La société MADAS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.316, nommée administrateur en date du 12 décembre 2005, a désigné Madame Françoise Dumont, née le 18 novembre 1964, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

Le 23 mai 2007.

JANEK HOLDING S.A.

FINDI S.à r.l. / MADAS S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

C. Bitterlich / F. Dumont

Représentant Permanent / Représentant Permanent

Référence de publication: 2007077406/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03757. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Heritam Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.140.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 21 mai 2007 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs

Carlos Esteve, 61, route de Chêne, CH-1208 Genève

Brekinridge L. Knapp, 61, route de Chêne, CH-1208 Genève

Frédéric Fasel, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Pierre-Alain Eggly, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Pierre-André Quaglia, 61, route de Chêne, CH-1208 Genève

Pierre Etienne, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Jerry Hilger, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration du 18 janvier 2007 a résolu de nommer Mr Breckenridge Knapp (12 cours des Bastions, CH-1211 Genève) et Madame Michèle Berger (3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg), à la fonction de dirigeants délégués à la gestion journalière.

Pour HERITAM SICAV

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076712/52/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00174. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

PM Securities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.302.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 9 mai 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur: Monsieur Hans de Graaf, Madame Barbara Van Der Beken et Madame Nancy Bleumer, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES SA., EURO MANAGEMENT SERVICES SA., UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l, administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Barbara Van Der Beken, Administrateur

- Monsieur Hans de Graaf, Administrateur

- Madame Nancy Bleumer, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007.
Pour PM SECURITIES S.A.
H. de Graaf
Administrateur

Référence de publication: 2007076854/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03650. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Valbonne II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.583.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 3 avril 2007 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de:

Pierre-Alain Eggly, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Philippe Bertherat, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73

Claude Demole, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73

pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. pour l'exercice 2007.

Pour VALBONNE II

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076713/52/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08524. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Finimmobiliers, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 79.068.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 mars 2007 et des décisions prises par le conseil d'administration en date du 21 mars 2007

1. La société à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES a démissionné de ses mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de président du conseil d'administration.

2. Monsieur Eric Magrini, administrateur de société, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, résidant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

3. La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT a démissionné de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué.

4. Monsieur Pietro Longo, administrateur de société, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, résidant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

5. La société à responsabilité limitée INTERAUDIT S.à r.l a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

6. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n ° 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

7. Monsieur Eric Magrini, a été nommé comme président du conseil d'administration et administrateur-délégué jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

8. Monsieur Pietro Longo, a été nommé administrateur-délégué jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *FINIMMOBILIERS*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076843/29/34.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06517. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070084006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Saga Select, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 71.869.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 7 juin 2007 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Gabriel Safdié, Pierre-Alain Eggly, Pierre Etienne et Jerry Hilger pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale.
2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pour *SAGA SELECT*

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076715/52/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08526. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070084271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Protea Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.092.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 14 juin 2007 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Frédéric Fasel, Pierre Etienne, Jerry Hilger et Michèle Berger pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale.
2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pour *PROTEA FUND*

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076716/52/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08527. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070084273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Griffin Investments Partners Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.786.

—
Extrait des décisions prises par les associés en date du 6 juin 2007

1. M. Robert Burrow a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. M. Darius Divwalla, employé, né le 13 mars 1978 à Londres (Grande-Bretagne), demeurant au 56 Grosvenor Street, London W1K 3HU (Grande-Bretagne), a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme
GRIFFIN INVESTMENTS PARTNERS HOLDING S.à r.l.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007076849/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06501. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Trial Deux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 25, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 63.678.

Il résulte d'une réunion des associés en date du 15 mai 2007 que:

- Monsieur Jacques Casanova est révoqué de son mandat de gérant et Monsieur Eric Champeyrol est révoqué de son mandat de gérant technique.
- Monsieur Ludovic Casanova, demeurant à L-3429 Dudelange, 200, route de Burange est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée
- Monsieur Giovanni Costa, demeurant à L-1456 Luxembourg, 8, rue de l'Egalité est nommé gérant technique pour une durée indéterminée.

- La société est engagée en toutes circonstances par la signature unique du gérant technique pour un montant inférieur à 2.500,- €, au-delà les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif sont requises.

Pour dépôt et publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, sàrl
Signature

Référence de publication: 2007076717/7262/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF01889. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Blad Krauser S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 40.238.

Constituée par acte passé par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 8 mai 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n ° 433 du 29 septembre 1992, modifié par acte passé par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n ° 507 du 6 novembre 1992, modifié par acte passé par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n ° 332 du 15 février.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2007

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société BLAD KRAUSER S.A., tenue au siège social en date du 12 juin 2007 que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1 ° Acceptation de la démission de la société UHY FIBETRUST S.à.r.l., avec siège social à 82, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, comme commissaire aux comptes.

2 ° Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

- FIDUCIAIRE FIBETRUST Sciv., ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BLAD KRAUSER S.A.

Signature

Référence de publication: 2007076719/6449/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09700. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Dolphin Investment S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 90.841.

Constitué par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 2002 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C n° 209 du 26 février 2003.

Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2007

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société DOLPHIN INVESTMENT SAH., tenue au siège social en date du 12 juin 2007, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de deux membres du conseil d'administration:

- VAL INVEST S.A., avec siège social à Jasmine Court, Regent Street, 35, Belize City.

- COSTALIN LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

2. Nomination de deux nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans:

- NATURWERK S.A. avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}

- ANTAR INVEST S.A. avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOLPHIN INVESTMENT S.A.H.

Signature

Référence de publication: 2007076720/6449/23.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09702. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Inda International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 67.842.

Extrait des décisions de l'associé unique en date du 1^{er} juin 2007

Il résulte des décisions de l'Associé Unique de la société INDA INTERNATIONAL S.à r.l. du 1^{er} juin 2007, que:

1) l'Associé Unique prend acte de la démission de deux des gérants de la société, Madame Paola Fantoni, demeurant à I-21034 Cocquio Trevisago, Via Contrada I. Salvini 3, et Monsieur Andrea Trombetta, demeurant à I-21100 Varese, Via Tortona n. 12;

2) l'Associé Unique décide de pourvoir au remplacement des deux gérants démissionnaires et nomme gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Rémy Meneguz, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau;

- Monsieur Giovanni Vittore, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

Vis-à-vis des tiers la société est engagée, dans le cadre de sa gestion journalière, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la Société

FIDUCIAIRE MEVEA S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007076722/815/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF09206. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Comptoir des Fers et Métaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 71.025.

L'adresse professionnelle de l'administrateur suivant a changé et se trouve à présent au:

Monsieur Oswald Van Den Belt, 54, Leigraaf, AL-7391, Twello, Pays-Bas

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007076964/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2007, réf. LSO-CF07970. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Participations Amandari S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter.

R.C.S. Luxembourg B 76.926.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 8 décembre 2006

La nomination de Madame Ingrid Arcelin demeurant à 1321, Chaussée de Wavre, 1160 Bruxelles, Belgique, au poste de Commissaire aux Comptes, en remplacement de la FIDUCIAIRE FERNAND FABER est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2011.

Les mandats des administrateurs à savoir Messieurs Baudouin Lefevre demeurant à 4, rue Jean-Pierre Lanter, L-5943 Itzig, Luxembourg, Pierre Lefevre demeurant à 18, rue de la Joyeuse, 7020 Nimy, Belgique et Mademoiselle Pascaline Lefevre demeurant à 91, rue de la Fontaine, 7134 Ressaix, Belgique sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011.

Pour extrait sincère et conforme

PARTICIPATIONS AMANDARI S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007076723/780/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2007, réf. LSO-CD06568. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Les Combes Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 117.612.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 juin 2007 au siège de la société

L'assemblée a élu, en remplacement de ELPERS & C^o, démissionnaire, AccountingWise SàRL, ayant son siège au 17, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg commissaire aux comptes de la société, son mandat prenant fin lors de l'assemblée qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2012.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007076725/4525/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00236. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

VO Consulting Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clémency, 8, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 61.459.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 21 mai 2007

Les administrateurs de la société anonyme VO CONSULTING LUX S.A. ont pris la résolution suivante:

1. Les Administrateurs nomment au poste de Président du Conseil d'Administration Monsieur Eric Jolas, demeurant à rue des Roses, 207e, B-6730 Rossignol, pour une durée de six ans.

Pour extrait conforme
VO CONSULTING LUX S.A.
Signature
Administrateur

Référence de publication: 2007076737/1427/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06617. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Eau Rouge Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 117.350.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 12 juin 2007 au siège de la société

L'assemblée a élu, en remplacement de ELPERS & C^o, réviseurs d'entreprises, démissionnaire, AccountingWise SàRL, ayant son siège au 17, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg commissaire aux comptes de la société, son mandat prenant fin lors de l'assemblée qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2012.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007076727/4525/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00241. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Abys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 86.075.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2004 que:

- Suite à la démission en tant qu'administrateur de Madame Isabelle Roy et de Monsieur Stéphane Probst, sont nommés administrateurs:

- * Monsieur Yves Blanchart demeurant à 46, rue Notre-Dame, B-7000 Mons (Belgique),
- * Madame Danielle Martin demeurant à 32, rue de Namur, B-1340 Ottignies Louvain-La-Neuve (Belgique),
- * Monsieur José Luis Santos demeurant à 9, rue de la Source, B-7090 Braine-Le-Comte (Belgique),
- * Monsieur Marc Huberty demeurant à 12A, a Benzelt à L-5426 Greiveldange

- suite à la démission en tant qu'administrateur-délégué de Monsieur Marc Huberty sont nommés administrateurs-délégués:

- Madame Danielle Martin demeurant à Ottignies Louvain-La-Neuve (Belgique)
- Monsieur José Luis Santos demeurant à Braine-Le-Comte (Belgique)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2006.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2007076728/1321/25.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07418. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070084063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

**Towra S.A., Société Anonyme,
(anc. Michanne S.A.).**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 40.820.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 juin 2007.

J.-J. Wagner
Notaire

Référence de publication: 2007077920/239/13.

(070084496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Bardo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 82.233.

EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 2 mai 2007 que:

- Monsieur Fattorini Giuliano a démissionné en tant que administrateur;
- La société GLOBAL CONSULTIG ayant son siège sociale, 21 Wimbledon Park Road W181LU London (Company No. 0397667) a démissionné en tant que administrateur;
- Madame Gendarme Helene née à Roanne (France), le 7 septembre 1958, demeurant à avenue de Royat 48B, F-63400 Chamalières a été élu nouvel administrateur pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011;
- La société DREAM SHOES LIMITED ayant son siège sociale, 1 Beauchamp Court, Victors Way Barnet Hertz EN5 5TZ (Company No. 05634075) a été élue nouvel administrateur pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011;
- Monsieur Emiliano Caradonna ne à Rome (Italie), le 20 juillet 1975, demeurant à boulevard des Moulins 15, MC 9800 Monaco a été réélu en tant que administrateur pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011;
- Monsieur Natale Capula a démissionné en tant que commissaire aux comptes;
- Monsieur Bec Pierre, Jean, Daniel né à Rodez (France), le 13 septembre 1966, demeurant à rue des Thermes 6, F-63460 a été élu Commissaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2007076730/5611/30.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF10005. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Agilent Technologies Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.081.217.480,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 112.905.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant (i) l'associée unique et (ii) les gérants:

Associée unique:

STICHTING VOTING TRUST AGILENT TECHNOLOGIES (LUXCO) S.à r.l., une stichting ayant désormais son siège social au 5, Groenelaan, NL-1186 AA Amstelveen, Pays-Bas, inscrite auprès du Kamer van Koophandel d'Amsterdam, Pays-Bas, sous le numéro 34237747.

Gérance:

- Monsieur Donald Craig Nordlund, né le 23 mai 1949 à Chicago (Illinois, Etats-Unis d'Amérique), ayant désormais son adresse professionnelle chez AGILENT TECHNOLOGIES, INC, 5301, Stevens Creek Boulevard, 95051, Santa Clara (Californie, Etats-Unis d'Amérique),

- Madame Marie Oh Huber, née le 1^{er} novembre 1961 à Arlington (Virginie, Etats-Unis d'Amérique), ayant désormais son adresse professionnelle chez AGILENT TECHNOLOGIES, INC, 5301, Stevens Creek Boulevard, 95051, Santa Clara (Californie, Etats-Unis d'Amérique).

Signature.

Référence de publication: 2007076746/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF09282. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Sogen Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 13.064.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2007

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en juin 2008, les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Coignard, Vincent Decalf, Albert Le Dirac'h et de Madame Nadine Vincent.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076732/3451/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10218. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Menuiserie Jos. Dostert, Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106A, Kohlenberg.

R.C.S. Luxembourg B 73.713.

Suivant une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 18 juin 2007, les mandats suivants sont reconduits pour une durée de 6 ans:

Administrateurs:

Dostert Joseph, retraité, demeurant à L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg occupe la fonction d'administrateur et de président du conseil d'administration;

Devillard Michel, employé privé, demeurant à L-3376 Leudelange, 1, Domaine op Hals occupe la fonction d'administrateur;

Maas Wolfgang, maître menuisier, demeurant D-54518 Bruch, 11, Grosse Staudt occupe la fonction d'administrateur-délégué.

Commissaire aux comptes:

Dostert Michèle, épouse Devillard, employée prive, demeurant à L-3376 Leudelange, 1, Domaine op Hals occupe la fonction de commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2007076736/3564/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07209. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Franklin Templeton International Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 36.979.

L'affectation du résultat (complémentaire au dépôt du bilan du 30 septembre 2006 déposé le 28 février 2007 n ° L 070030110.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007079013/1284/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10201. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Son-Export International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 84.454.

Par décision de l'assemblée générale du 5 juin 2007, le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Paul Montceau a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Par décision du conseil d'administration du 5 juin 2007, mandat d'administrateur délégué de Monsieur Jean-Paul Montceau a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

R. Lutgen

Administrateur

Référence de publication: 2007076738/268/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10204. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Setcar Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 104.473.

Il est porté à la connaissance des tiers que:

1. le conseil d'administration composé des administrateurs suivants:

a) M. Stephan Le Goueff, avocat, né le 14 décembre 1958 à Montréal, Canada, avec adresse professionnelle à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse

b) MAUNDERS INVESTMENTS CORPORATION, IBC N ° 451.957, ayant son siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques

ont démissionné avec effet au 31 mai 2007 et que

c) M. Thierry Rolles, administrateur de sociétés, demeurant 7, Côte Rouge à F-42330 Saint Galmier

a démissionné avec effet au 4 juin 2007.

2. Mme. Sabine Perrier, employée privée, née le 22 avril 1959 à Thionville, France, demeurant à F-57100 Thionville, 5, Chemin du Colombier, a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes, avec effet au 31 mai 2007

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2007076747/1053/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08420. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Sédré S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.493.

—
EXTRAIT

- La société F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., a donné en date du 25 mai 2007 sa démission en tant que commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Mamer, le 15 juin 2007.

Pour la société

VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007077001/695/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07826. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Horizon Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.706.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 avril 2007

1. Monsieur Fabio Gaggini a démissionné de son mandat d'administrateur-délégué.
2. Monsieur Daniel Baptista Galhano a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de société, né le 2 septembre 1975 à Arlon (Belgique), domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HORIZON FINANCE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076842/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06521. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Keymile Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.471.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration en date du 18 mai 2007

- La société LOUV S.à r.l, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B-89.272, nommée administrateur en date du 10 février 2006, pour un mandat de 3 ans, a désigné Mr Harald Charbon, employé privé, né le 11 juillet 1969 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent et ce pour toute la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2009.

- La société FIDIS S.à r.l, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B-107.312, nommée administrateur en date du 10 février 2006, pour un mandat de 3 ans,

a désigné Mme Betty Prudhomme, employée privée, né le 30 janvier 1960 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent et ce pour toute la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2009.

- La société MADAS S.à r.l, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B-107.316, nommée administrateur en date du 10 février 2007, pour un mandat de 3 ans, a désigné Mr Alain Renard, employé privé, né le 18 juillet 1963 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent et ce pour toute la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2009.

- La société MADAS S.à r.l, Administrateur (ayant comme représentant permanent Mr Alain Renard), avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est nommée Président du Conseil d'Administration. MADAS S.à r.l assumera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg le 18 mai 2007.

Certifié sincère et conforme

KEYMILE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007076954/795/34.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2007, réf. LSO-CF08173. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Baya Blue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 84.315.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 avril 2007 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. en remplacement de Monsieur Moysé Dargaa.

Puis, cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Eric Magrini, Monsieur Pietro Longo et Monsieur Philippe Toussaint, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., MONTEREY SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg

a été renouvelé pour une période de quatre ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Eric Magrini, Administrateur
- Monsieur Pietro Longo, Administrateur
- Monsieur Philippe Toussaint, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour BAYA BLUE S.A.

P. Toussaint

Administrateur

Référence de publication: 2007076844/29/29.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06512. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Marathon Playa 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.572.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 25 mai 2007

- 1) Le mandat venu à échéance du gérant B, Monsieur Gérard Matheis, n'a pas été renouvelé.

- 2) Le nombre des gérants B a été augmenté de 1 à 2.
3) Jusqu'à l'approbation des comptes 2007, les personnes suivantes sont membres du conseil de gérance.

Gérant A:

Monsieur Jon Lincoln Halpern, employé privé, né le 11 décembre 1962 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 461 Fifth Avenue, 11th Floor, New York, Etats-Unis d'Amérique

Gérants B:

Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et

Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né le 5 juin 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 11 juin 2007.

Pour MARATHON PLAYA 1 S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076850/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06496. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Nowa Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 67.960.

L'Associé Unique a décidé en date du 7 juin 2007 de nommer Madame Nancy Bleumer, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Hans de Graaf, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Madame Nancy Bleumer, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2007.

Pour NOWA HOLDING S.à.r.l.

H. de Graaf

Gérant

Référence de publication: 2007076846/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06507. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Kindston S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 129.276.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the fourth of June.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, R.C.S. Luxembourg B 37.974,

here represented by Mrs Séverine Canova and Mr François Cottong, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A and B.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. «The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the «Connected Companies»). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name KINDSTON S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) share quotas of one hundred and twenty-five euro (125.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be shareholders.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»).

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2007.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1 The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by

carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by one manager:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatre juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, R.C.S. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Madame Séverine Canova et Monsieur François Cottong, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A et B.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination KINDSTON S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par un gérant:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Canova, F. Cottong, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, LAC/2007/12396. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007080063/5770/304.

(070087639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Jerto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.071.

Suite aux décisions prises par l'Associé Unique en date du 23 mai 2007, UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné des ses fonctions de gérant.

Puis, l'Associé Unique a appelé aux fonctions de gérants, pour une durée indéterminée, Monsieur Hans de Graaf, Monsieur Daan den Boer et Madame Nancy Bleumer, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec le pouvoir d'engager la société avec les signatures conjointes de deux gérants.

Le nombre des gérants a été augmenté de un à trois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour JERTO INVESTMENTS S.à r.l.

H. de Graaf

Gérant

Référence de publication: 2007076847/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06505. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Marathon Playa 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.573.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 25 mai 2007

1) Le mandat venu à échéance du gérant B, Monsieur Gérard Matheis, n'a pas été renouvelé.

2) Le nombre des gérants B a été augmenté de 1 à 2.

3) Jusqu'à l'approbation des comptes 2007, les personnes suivantes sont membres du conseil de gérance.

Gérant A:

Monsieur Jon Lincoln Halpern, employé privé, né le 11 décembre 1962 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 461 Fifth Avenue, 11th Floor, New York, Etats-Unis d'Amérique

Gérants B:

Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et

Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né le 5 juin 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

Luxembourg, le 11 juin 2007.

Pour MARATHON PLAYA 2 S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076852/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06493. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070084056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Immo-Toitures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1863 Luxembourg, 45, Knaeppchen.

R.C.S. Luxembourg B 110.152.

L'an deux mille sept, le six juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée IMMO-TOITURES S. à r. l., ayant son siège social au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 110.152, constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 juillet 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 51 du 9 janvier 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivio Marques Cardoso, ingénieur diplômé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jos Junker, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 1.000 (mille) parts, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Instauration de catégorie de gérant technique et administratif.

2. Modification de l'article 11 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 11.** La société est administrée par deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés, dont un gérant technique dûment autorisé par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement à exercer les activités décrites dans l'objet social, et un gérant administratif.

Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.»

3. Nomination de Monsieur Olivio Marques Cardoso comme gérant technique et de Monsieur Olimpio Das Neves Cardoso comme gérant administratif.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'instaurer des catégories de gérant technique et de gérant administratif et de modifier en conséquence l'article 11 des statuts de la société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 11.** La société est administrée par deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés, dont un gérant technique dûment autorisé par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement à exercer les activités décrites dans l'objet social, et un gérant administratif.

Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer:

- Monsieur Olivio Marques Cardoso, né le 4 juin 1975 à Luxembourg, ingénieur diplômé, demeurant au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg, en qualité de gérant technique

- Monsieur Olimpio Das Neves Cardoso, né le 18 mai 1948 à Mata Mourisca-Pombal, Portugal, entrepreneur de construction, demeurant au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg, en qualité de gérant administratif.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: O. Marques Cardoso, C. Grundheber, J. Junker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, LAC/2007/12722. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007080720/220/62.

(070088814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Marathon Playa 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.518.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 25 mai 2007

- 1) Le mandat venu à échéance du gérant B, Monsieur Gérard Matheis, n'a pas été renouvelé.
- 2) Le nombre des gérants B a été augmenté de 1 à 2.
- 3) Jusqu'à l'approbation des comptes 2007, les personnes suivantes sont membres du conseil de gérance.

Gérant A:

Monsieur Jon Lincoln Halpern, employé privé, né le 11 décembre 1962 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à 461 Fifth Avenue, 11th Floor, New York, Etats-Unis d'Amérique

Gérants B:

Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né le 5 juin 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

Luxembourg, le 11 juin 2007.

Pour MARATHON PLAYA 3 S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007076853/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06489. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

PFCME Holding S.A., Private Finance Capital Market & Equities Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 70.840.

La société MADAS S.à r.l., Société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.316, nommée administrateur en date du 28 avril 2006, a désigné Monsieur Alain Renard, né le 18 juillet 1963, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent, pour toute la durée de son mandat jusqu'en 2012.

La société LOUV S.à r.l., Société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée administrateur en date du 7 octobre 2002, a désigné Madame Françoise Dumont, née le 18 novembre 1964, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent, pour toute la durée de son mandat jusqu'en 2012.

La société MILLENIUM GLOBAL ASSETS Ltd, avec siège social au 43/45 La Motte Street, St-Helier, JE4 8SD Jersey, nommée administrateur en date du 19 juillet 1999, a désigné Madame Sylvie Pierre, employée privée, demeurant professionnellement au 43/45 La Motte Street, St-Helier, JE4 8SD Jersey, comme représentant permanent, pour toute la durée de son mandat jusqu'en 2012.

Le 24 avril 2007.

PFCME HOLDING S.A.
LOUV S.à r.l. / MADAS S.à r.l.
Administrateur / Administrateur
F. Dumont / A. Renard

Représentant Permanent / Représentant Permanent

Référence de publication: 2007077423/795/29.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2007, réf. LSO-CF09029. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Madison Lex SA, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg B 72.166.

—
RECTIFICATIF

Le dépôt effectué en date du 16 janvier 2007 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, concerne les comptes annuels au 31 mars 2003, au 31 mars 2004, au 31 mars 2005 et au 31 mars 2006, et non les comptes consolidés pour ces mêmes années.

Pour avis sincère et conforme
Pour MADISON LEX S.A. (en liquidation)
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007076855/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, réf. LSO-CF01486. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Société Générale Immobilière, Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 5.844.

—
Réunion du Conseil d'Administration

L'an deux mille sept, le 28 juin.

Les membres du Conseil d'Administration

- CHRISTIAN GRETSCH s.à r.l.

- Christian Gretschi

ont pris la décision suivante:

Monsieur Michel Gattucci, demeurant à Luxembourg, 324, rue de Neudorf, est nommé administrateur en remplacement de la société anonyme MULTI OFFICE SERVICES S.A.

Le mandat est valable jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

C. Gretsch
Le rapporteur

Référence de publication: 2007076856/3449/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10569. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Black River CEI Subsidiary 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.839.700,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 125.108.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société datées du 31 mai 2007 que:

- La démission de M. Jeremy Llewelyn, aux fonctions de gérant de catégorie A, a été acceptée avec effet immédiat.
- M. Allan Walker né à Epping (Angleterre) le 3 décembre 1959, résidant professionnellement au 28, Baskerville Raod, London SW18 3RS, United Kingdom, a été nommé nouveau gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat, pour une durée indéterminée.

Désormais, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Monsieur Allan Walker (gérant de catégorie A);
- Monsieur Marcel Stephany (gérant de catégorie B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2007076966/799/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08370. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070083824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Dia, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 52.149.

—
Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 25 août 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 569 du 8 novembre 1995. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 29 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 272 du 23 avril 1998, en date du 14 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 48 du 16 février 2000 et en date du 22 juin 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1339 du 7 décembre 2005. Enfin, la société a réalisé une fusion par absorption sur la société luxembourgeoise DESIS, réalisée définitivement le 27 juin 2005, conformément au projet de fusion publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 499 du 27 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

DIA, Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2007079008/546/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00661. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.
